

peuvent permettre au leader de la Chambre de remonter à l'époque de l'Acte relatif à la validité des lois coloniales, tandis que dans un autre cas ils aident à un électeur à écrire une lettre. Il faut en même temps reconnaître que ces règles font partie d'un programme général tendant à moderniser la façon d'effectuer les travaux dans cette Chambre.

Si les députés de l'opposition qui ont participé au débat estiment que nous n'avons besoin ni de modernisation ni de programme, qu'ils le disent bien haut pour être entendus du public. Pour ma part, j'estime que nous avons besoin de programmes et de modernisation et cela dès maintenant. Si les députés ont un rôle à jouer à l'égard d'un sujet donné ou d'un ministère quelconque, de l'activité ou d'un aspect de l'activité de la Chambre ou du gouvernement, s'ils doivent assister aux séances d'un comité, alors, à l'occasion d'un débat prévu à la Chambre des communes, sur le budget ou tout autre chapitre des travaux, si le temps est réparti à l'avance, de sorte que le nombre des participants soit limité, par exemple, pour tous les partis, à un occupant des banquettes ministérielles et à un député de l'arrière-ban, membre du comité, qui a acquis des connaissances et s'est spécialisé dans un domaine particulier, je n'hésite pas à dire que c'est un progrès.

La position du Ralliement créditiste sur les amendements au Code criminel au sujet de l'avortement, qui a été réitérée à maintes reprises, aurait pu être exposée de façon satisfaisante par un ou deux de ses membres. Je n'hésite pas à dire que nous avons alors perdu du temps qui aurait pu être consacré à l'étude de mesures très importantes. C'est de la folie que de procéder de cette manière.

M. Benjamin: Quelles mesures législatives ont été retardées?

M. Peters: Nous allons rester ici deux semaines, alors, allons-y.

M. Jerome: Si le temps des débats à la Chambre est limité, les débats seront plus courts mais de meilleure qualité. C'est l'objectif à poursuivre. Nous devrions organiser nos travaux pour que la principale caractéristique des débats soit la qualité et non la longueur. Pour ma part, je ne pense pas que le pays soit servi par un débat qui ne brille que par sa longueur. C'est ce qui s'est produit lors de cette obstruction dont on a tant parlé. C'était un spectacle centré sur un seul sujet: la durée. A mon avis, les intérêts du pays n'ont aucunement été servis par ce spectacle. Plus

tôt nous parviendrons à éliminer pareille chose pour exiger un débat significatif et précis, mieux ce sera.

La manifestation tragique de notre inaptitude à envisager la perspective composite de ce problème se rapporte à la jeunesse de notre pays, mentionnée si fréquemment. Je le signalais en décembre dans mes observations sur les modifications au Règlement proposées alors, et je le répète. On a dit cet après-midi que si la démocratie n'existe plus dans cette institution et si le ressentiment et l'opposition ne peuvent s'extérioriser en paroles, ils se manifesteront par la violence. A mon avis, c'est un aspect très important. Il peut se prêter à de nombreuses interprétations.

La jeunesse d'aujourd'hui est une force extrêmement puissante de notre pays. Elle proteste et manifeste publiquement. Les émeutes et l'insurrection éclatent dans nos universités. Quand ce genre de démonstration a lieu, nous devons nous rendre compte que la jeunesse du pays a le pouvoir de changer la société et notre mode de vie. Elle détient ce pouvoir mais elle a aussi l'inclination.

Nous respectons tous cette institution, je crois. Si oui, nous devons faire comprendre aux jeunes que nous pouvons apporter des changements ici, et que nous répondons aux besoins de la nation. Si nous ne le faisons pas, ils exprimeront envers cette chambre, leurs protestations, leur désintérêt et leur hostilité.

Nous avons le devoir solennel d'inciter les jeunes Canadiens à participer à ce mode de vie parlementaire. Auparavant, nous devons leur prouver qu'ils peuvent contribuer utilement. Cet endroit leur inspirera respect et considération. Cette institution n'a pas seulement des racines tellement vieilles qu'elles ne mourront jamais, elle n'est pas seulement érigée sur la seule tradition, mais nous nous efforçons d'y bien administrer les affaires du pays.

Nous avons eu l'occasion de démontrer qu'il ne s'agit pas d'un Parlement qui entend s'attacher à tout prix à ces traditions anachroniques qui nous lient et nous empêchent de nous occuper des affaires du pays. Nous avons une occasion de manifester l'esprit révolutionnaire qui anime les jeunes Canadiens. C'est un élément essentiel de tous les grands pays. On le retrouve chez nos jeunes Canadiens et nous ne devons pas aller bien loin pour s'en rendre compte.

Cet esprit révolutionnaire est de mise ici et nous nous bernons en croyant que les jeunes ne manifesteront pas cet esprit s'ils sont mécontents des institutions canadiennes. Nous